



**Webinaire social  
12 décembre 2024**

OCAPIAT est l'Opérateur de Compétences (OPCO) pour la  
Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie  
Agroalimentaire et les Territoires



## Qui sommes-nous ?

Depuis le 1er avril 2019, **OCAPIAT** est agréé opérateur de compétences (OPCO) par le Ministère du travail. Notre OPCO est né de la **fusion du FAFSEA et d'OPCALIM**. La loi «*pour la liberté de choisir son Avenir Professionnel*» place **OCAPIAT** en position d'**acteur incontournable de la formation et de l'apprentissage**, qu'il finance désormais. Aujourd'hui, **345 salariés** sont à votre écoute pour assurer ces missions.



La coopération agricole, l'agriculture, la production maritime, la transformation alimentaire et les territoires.

## Chiffres clés :

**50** branches autour de la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires.

**192 700** entreprises adhérentes et dirigeants non-salariés (filiale pêche et cultures marines) dont 98 % d'entreprises de moins de 50 salariés.  
(93,5% d'entreprises de moins de 11 salariés)

**1,3 million** de salariés représentés dont 46 % travaillent dans une entreprise de moins de 50 salariés.

<https://www.ocapiat.fr/chiffres-cles/>



## Organisation d'OCAPIAT

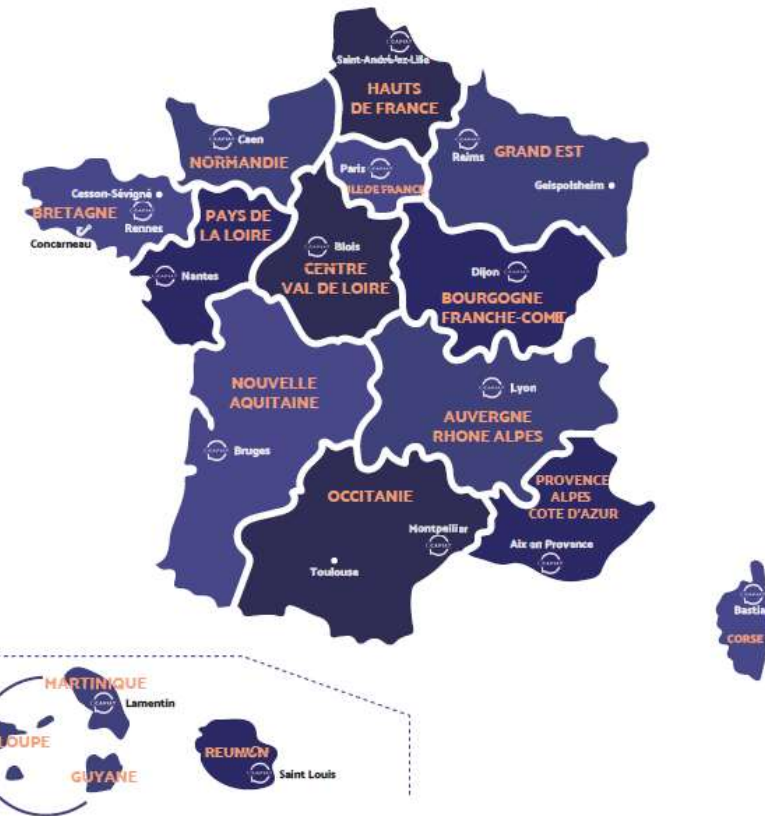
### OCAPIAT, un OPCA ancré dans les territoires



OCAPIAT est implanté dans toute la France avec 15 directions régionales et le service Pêche, Cultures Marines et Coopération Maritime.

Notre opérateur de compétences est majoritairement rural, et chaque territoire a ses spécificités. Raison pour laquelle OCAPIAT a fait le choix de couvrir tout le territoire par des conseillers de proximité.

<https://www.ocapiat.fr/ocapiat-dans-votre-region/>



## Missions d'OCAPIAT

### Les missions de notre OPCO

- Soutenir financièrement les projets de formation et de recrutement en alternance ;
- Développer les compétences des actifs (salariés ou futures recrues...) au sein des entreprises adhérentes ;
- Accompagner les branches professionnelles dans la définition de leur politique de formation et de certification.

### Nos publics :



ENTREPRISES



ACTIFS ET  
FUTURS ACTIFS



OF & CFA

### Les principaux axes de l'ODS OCAPIAT



**Appui-conseil en RH**  
L'évaluation des pratiques et le diagnostic de situation et d'opportunité formation. La possibilité de trouver des ressources, dispositifs adaptés et des financements.



**Développer les compétences**  
Former, développer, sécuriser les compétences



**Faciliter l'embauche**  
Recruter et intégrer par la promotion de solutions innovantes et par l'alternance



**Services en ligne**  
Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement, d'intégration, de formation et de pilotage des actions RH.



# L'offre de services aux Entreprises et Actifs d'OCAPIAT



DIAGNOSTICS ET  
ACCOMPAGNEMENT RH

INTÉGRER UN NOUVEAU  
COLLABORATEUR

FORMER MES SALARIÉS  
SELON MES BESOINS

## DIAGNOSTICS ET ACCOMPAGNEMENT RH

- Diagnostic et Auto-diagnostic RH
- Diagnostic de compétences (salariés)
- Diagnostic de transformation digitale
- Transfert des savoir-faire
- Formation en situation de travail
- Prévention des risques professionnels



<https://www.ocapiat.fr/offre-de-services-ocapiat-recruter-integrer-former/>



### INTÉGRER UN NOUVEAU COLLABORATEUR

- Préparation opérationnelle à l'emploi +
- Formation d'un collaborateur en interne +
- Contrat d'apprentissage +
- Contrat de professionnalisation +
- Contrat de professionnalisation Expérimental +
- Formation en interne d'un alternant +
- Recrutement d'un réfugié formé à mes besoins +

<https://www.ocapiat.fr/offre-de-services-ocapiat-recruter-integrer-former/>



### FORMER MES SALARIÉS

Boost Compétences

Catalogue de formations

E-learning : Formation à distance

Formation en situation de travail

L'investissement volontaire en compétences

Formation interne

VAE

Compte personnel de formation

Formation suite à une crise exceptionnelle



Certification Qualiopi Depuis le 1er janvier 2022, pour bénéficier des financements de votre OPCO, les organismes de formation choisis doivent être certifiés QUALIOPi. Retrouvez la liste des OF sur le site data.gouv : **Consulter la liste publique des Organismes de Formation (L.6351-7-1 du Code du Travail)**



<https://www.ocapiat.fr/offre-de-services-ocapiat-recruter-integrer-former/>



# Actualités



## Fin de gestion 2024

### **ATTENTION À LA DATE D'ENVOI DE VOS DPC 2024 !**

**13 décembre 2024** : c'est la **date limite de réception** de vos demandes de prise en charge de **formation débutant en 2024 dans le cadre du plan de développement des compétences** !

Pensez à les enregistrer au plus vite dans votre extranet en joignant les justificatifs nécessaires. Ces dernières seront traitées dans les plus brefs délais et dans la limite des fonds disponibles.

#### **Comment faire ?**

Connectez-vous sur votre espace en ligne et utiliser le « Service en ligne Mon Compte »

**[ACCÉDER À MON ESPACE](#)**

Si vous n'avez pas encore créer votre compte, utiliser cet accès pour en créer un :

**[CRÉER MON COMPTE](#)**



# PCRH

**La prestation conseil RH vous offre un accompagnement global et personnalisé avec :**

- Un accompagnement personnalisé jusqu'à 30 jours, réalisé par un prestataire spécialisé
- Une démarche globale associant tous les acteurs de l'entreprise
- Une prise en charge à 100 % (sous conditions)

**Assurée par des intervenants**, cette prestation vous permet de :

- **Élaborer votre stratégie RH** à partir d'un diagnostic économique ;
- **Professionnaliser la fonction RH** dans votre entreprise ;
- **Développer votre marque employeur** ou entrer dans une démarche RSE ;
- **Apprendre à mieux recruter** ;
- **Intégrer de nouveaux salariés** tout en favorisant la diversité et l'égalité professionnelle ;
- **Élaborer un plan de développement des compétences** pour vos salariés ;
- **Renforcer le dialogue social** ;
- **Améliorer l'organisation du travail** et favoriser la qualité de vie au travail ;
- **Anticiper les changements RH** pour réussir la transition numérique ou écologique de votre activité.

Par cet **accompagnement vers une gestion RH maîtrisée** : vous pourrez aussi agir sur :

- le **développement économique** et la **stratégie de votre entreprise** ;
- l'**anticipation au changement** induit par les transitions (passage des seuils sociaux, anticipation des départs en retraite, transmission des compétences) ;
- le **développement des compétences** professionnelles de vos salariés ;
- l'**attractivité de votre entreprise** et sa **capacité à recruter**.

Quelles sont les entreprises éligibles ?

**Toute entreprise de moins de 250 salariés** n'appartenant pas à un groupe de plus de 250 salariés ou plus.

<https://www.ocapiat.fr/prestation-conseil-rh/>



**FSE+**



## FSE+ 2024 - 2025



Le FSE + en 2024 et 2025 : une nouvelle aide pour cofinancer vos actions de formation en lien avec les transitions numérique et écologique

Vous êtes confrontés à des mutations économiques et vous souhaitez développer les compétences de vos salariés, en lien notamment avec les transitions écologiques et numériques.

Préparez-vous à bénéficier d'une aide FSE+ subventionnée à 50%, quelle que soit la taille de votre entreprise.

Le ministère du travail et de l'emploi a octroyé à OCAPIAT une enveloppe de 4,2 millions d'euros d'aide FSE+. Une aide financière de l'Union européenne pour développer les compétences de vos salariés.



**FSE+ 2024 - 2025**



## **ENTREPRISES ÉLIGIBLES**

Vous exercez une **activité économique** de vente de biens et services ? (une activité artisanale, d'autres activités à titre individuel ou familial, les sociétés de personnes ou les associations qui exercent régulièrement une activité économique). Quelle que soit votre taille, vous êtes éligibles (Métropole, DOM et Corse compris).

## **SALARIÉS ÉLIGIBLES**

L'**ensemble des salariés** à l'exception des alternants, des intérimaires et des salariés appelés à quitter l'entreprise (Plan de sauvegarde de l'emploi, rupture conventionnelle, démission).

## **AXES PRIORITAIRES**

Les actions de formation en lien avec les **transitions écologiques et numériques** et celles bénéficiant aux **salariés les moins qualifiés et/ou** contribuant à la **mixité des métiers**.

A noter : Les actions relevant d'une obligation légale de formation à la santé et à la sécurité au travail (SST par exemple, etc.) ne sont pas éligibles.

## **DURÉE**

La durée minimale requise est de 3 heures. L'action doit être réalisée en externe par un organisme de formation certifié Qualiopi.

## **FINANCEMENT**

Au titre de la subvention du FSE+, **OCAPIAT prend en charge 50% de vos dépenses de formation** (coûts pédagogiques et salaire brut chargé - *taux horaire plafonné*). De ce fait, l'entreprise finance les 50% complémentaires par un versement volontaire et/ou des fonds conventionnels.



# ODS LEGALES PDC<50 SALARIES

## 2024



## Solutions ODS entreprise TPME OCAPIAT : ODS LEGALES PDC<50 2024

\*sauf ODS Fonds C.O.M.

### LES SOLUTIONS ODS OCAPIAT <50

Pour  
DÉVELOPPER  
LES  
COMPÉTENCES  
de mes salariés  
au sein de ma  
TPME de moins  
de 50 salariés,  
je...

...souhaite être  
ACCOMPAGNÉ  
PAR UN  
EXPERT dans  
mes projets de...

...souhaite être  
SOUTENU  
FINANCIÈREMENT  
dans mes projets  
de formation et...

...valorisation des compétences internes  
de mes salariés :

je suis < 11 salariés et je  
forme un nouvel entrant :

DEFI Emploi/Maintien  
/DEFI Pro

...capitalisation et de transmission de  
mes compétences internes :

AFEST TIME

...anticipation et de réduction des  
risques professionnels :

TSF

PRP

...réalisation d'un état des lieux de mes  
pratiques et d'un plan d'action RH :

DIAGS FLASH  
/ DIAGS PLUS\*

...je recherche une formation externe  
catalogue, courte et clé en main :

OFFRE REGIONALE

...je recherche une formation externe  
certifiante (CQP, CléA/savoirs de base) :

PARCOURS CERTIFIANTS

...j'achète librement une formation  
externe faute d'avoir pu trouver une  
action clé en main dans le catalogue :

BOOST COMPETENCES

...j'organise une formation en interne  
dispensée par mes salariés,  
en situation de travail ou non :

je suis < 11 salariés et je  
forme un nouvel entrant  
ou en cas d'aléas/crise :

FORMATIONS INTERNES  
(>= à 3 H. et <= à 70 H.)

DEFI Emploi et Maintien  
(parcours <= à 149 H.)



# **ODS LEGALES PDC<50 SALARIES**

## **ODS BOOST COMPETENCES 2024**



## ODS Boost compétences 2024 : Nouvelles modalités

<50  
salariés

### Boost compétences 2024, c'est :

**FORMATION  
EXTERNE**  
uniquement  
éligible  
(certif. qualiopi)

**COÛTS  
PEDAGOGIQUES**  
uniquement  
pris en charge

**PLAFOND  
1.500€**  
par stagiaire  
par dossier

**PRISE EN  
CHARGE**  
d'Ocapiat  
**50% x coûts**  
éligibles

**VERSEMENT  
DIRECT**  
d'Ocapiat  
(aucun appel  
volontaire sauf  
subrogation\*)

\* service réservé aux entreprises qui optent pour un partenariat volontaire annuel



# **ODS LEGALES PDC<50 SALARIES**

## **ODS FORMATIONS INTERNES 2024**

## ODS Formations internes 2024 : Nouvelles modalités

<50  
salariés

### Formations internes 2024, c'est :

**FORMATION  
& AFEST  
INTERNES**  
de 3 à 70 H.  
uniquement  
éligibles

**COÛTS  
PEDAGOGIQUES**  
uniquement  
pris en charge

**FORFAIT  
PEDAGOGIQUE**  
20€  
par heure  
par stagiaire\*

**PRISE EN  
CHARGE**  
d'Ocapiat  
50% x coûts  
éligibles

**VERSEMENT  
DIRECT**  
d'Ocapiat  
(aucun appel  
volontaire)

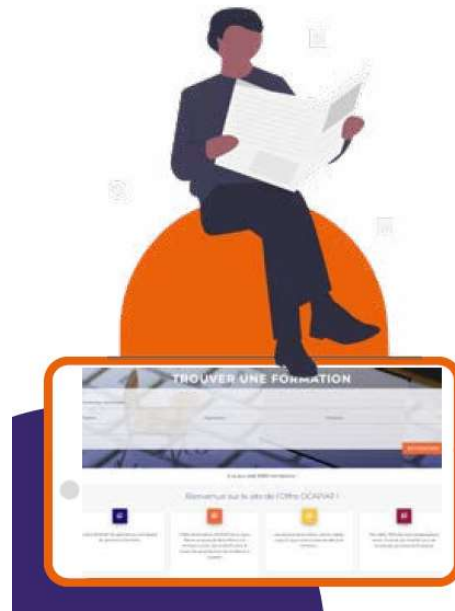
\* le parcours de formation interne au titre d'un DEFI Emploi n'est pas cumulable, pour un même salarié au sein d'une même entreprise, avec une prise en charge au titre de l'offre « Formations internes ».



# **ODS LEGALES PDC<50 SALARIES**

## **ODS OFFRE REGIONALE 2024**

« Avec l'Offre régionale d'OCAPIAT, vous trouverez la bonne formation, au bon moment et au bon endroit parmi 3 572 offres disponibles !  
Ce catalogue de formations permet aux entreprises et aux salariés d'accéder à des formations sélectionnées par OCAPIAT partout en France et dans les D.O.M. en présentiel ou à distance. »



« Coûts pédagogiques financés à 100% pour les entreprises de moins de 50 salariés »



### Votre formation en 3 clics !

- La liste des 3 572 offres disponibles dans l'espace ENTREPRISE sur [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr)
- Un moteur de recherche performant garantissant une offre de formations actualisée toute l'année
- De nombreux filtres pour une sélection sur-mesure : par domaine d'activité, par région, par dispensateur de formation et/ou par modalité pédagogique



# OFFRE DE SERVICE VOLONTAIRE



## Offre de service "gestion Volontaire" 2024

### Modernité

Ponctuel

Toutes tailles

Faciliter la gestion (subrogation ou accès ODS OR, Accomp.50+) et encadrer juridiquement la gestion de restes à charge volontaire exceptionnels

Facilité

Entreprises < 50 salariés

Faciliter la gestion des ODS <50 (subrogation) par la gestion de restes à charge volontaire réguliers

Modernité

Toutes tailles

Confier l'investissement volontaire du Plan incluant le volontaire en mode étendu

### Augmenté

Toutes tailles (mais cible 50+)

Confier l'investissement volontaire du Plan incluant le volontaire en mode étendu + additionnel

Accès à la subrogation et avance trésorerie - 2 appels/an minimum (acompte/solde)

CVSR 3%

sur engagements volontaires totaux hors dossiers Boost compétences

CVSR de 3,1 à 4,5%

sur engagements vol. totaux hors dossiers Boost compét.

Convention juridique annuelle Modernité

(avec annexe détail des niveaux, annexe financière et tacite reconduction)

Convention juridique annuelle Augmenté (avec annexe financière et tacite rec.)

Mon Compte premium + reporting simple

Mon Compte premium + reportings évolués

Mon Compte premium + modules/report additionnels

Accès à la mesure Tutorat/Maître d'apprentissage 50 et plus (en cours de validation pour Ponctuel)



**Les équipes OCAPIAT sont à la disposition des entreprises pour les accompagner.**



**Contacts OCAPIAT en région:**

[Contacts en région - Ocapiat - Votre opérateur de compétences](#)

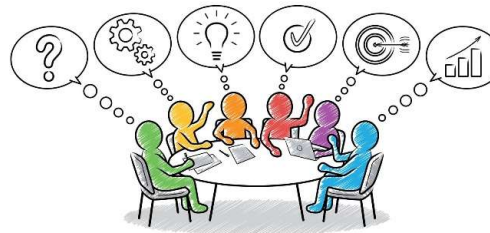


**De plus :**  
[Accédez aux actualités](#)



**Merci de votre attention**

**Temps d'échanges**



OCAPIAT - ANEEFEL



# Annexes

OCAPIAT - ANEEFEL



# Accompagnement des branches professionnelles

OCAPIAT - ANEEFEL



# Actions transverses en matière d'attractivité

**ACTIONS AU SERVICE DE L'ENSEMBLE  
DES FAMILLES D'OCAPIAT**



## Présence digitale et sur le terrain

- Promotion de l'Alternance :
  - Animation des réseaux sociaux en lien avec le portail Cap vers l'alternance : Facebook, Instagram et Tik Tok
  - Accompagnement des compétiteurs Worldskills et promotion des compétitions.
  
- Promotion des métiers :
  - Campagne de communication « JEUNES DETER »
  - 1000 ambassadeurs « des métiers qui nourrissent » sur la plateforme My Job Glasses
  
- Actions régionales :
  - Participation à des salons/forum de découverte des métiers et de l'alternance
  - Animations régionales avec partenaires Entreprises, CFA, Missions locales

La campagne nationale s'appuie sur de nombreux leviers pour toucher les différentes cibles.

**1. Une campagne TV**  
Diffusion de 2 spots publicitaires sur la TV segmentée ciblée



**2. Une campagne d'affichage**  
Série de 6 affiches en rotation dans les gares et dans les endroits clés à proximité des lycées



**3. Une grande campagne réseaux sociaux**  
Des publications secteurs et métiers diffusées et boostées sur la cible jeune (visuels / vidéos...)



**4. Des opérations Brand Content**  
Des opérations spéciales de contenus originaux avec les médias incontournables



**5. Des opérations d'influence**  
Influenceurs et streamers (live twitch) se prêtent au jeu et partent à la rencontre de jeunes agro/agri et pêche



**6. SEA**  
Annonces google Ads, formats vidéos courts + Post carrousels et visuels





## Quelques illustrations

#Agroalimentaire

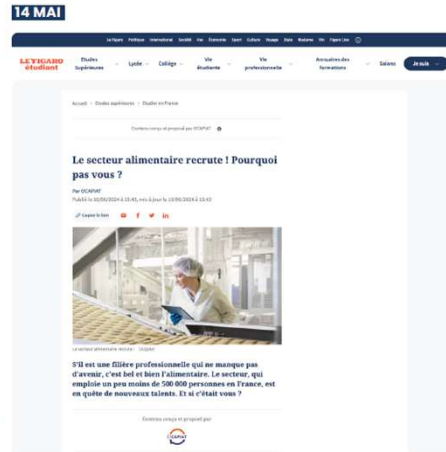


**VOIR LA VIDÉO**

**TOTAL VIDÉO**

- 9 531 097 impressions
- 1 266 806 vues vidéos
- 214 197 vues intégrales
- 18 829 clics
- 5 339 réactions

#Agroalimentaire



**2 171 lectures**

**00:48 temps moyen passé sur l'article**

MOIS	impressions	vues vidéos	clics	réactions
AVRIL	2 780 012	421 223	6 480	2 511
MAI	2 951 535	407 242	6 094	1 489
JUIN	2 263 341	310 826	4 978	1 339
JULI-AOÛT	1 538 209	127 515	1 277	



Influence  
**Maxence**

PUBLICATION LE 6 JUILLET



<https://www.ocapiat.fr/jeunes-deter/>

Landing page ou page d'atterrissage de la campagne

<https://www.youtube.com/watch?v=Uh5Xzy6L740&t=2s>

<https://www.youtube.com/watch?v=O2ah87GcnxE>

2 spots TV 20s



## Campagne #JeunesDeter – chiffres clés - bilan 6 mois de campagne

### Campagne #JeunesDeter 2024 • Performances globales au 30 sept. 2024



**173 752 453**  
impressions



**32 429 927**  
vues vidéos



**583 729**  
clics



**906 814**  
réactions

**4 899 669** vues intégrales

#### RÉSEAUX SOCIAUX

138 980 644 impressions

22 107 110 vues vidéos

dont 4 029 172 vues intégrales

321 523 clics

244 543 réactions

#### BRAND CONTENT

34 385 254 impressions

5 522 368 vues vidéos

259 678 clics

58 919 réactions

#### INFLUENCE

4 800 449 vues vidéos

281 788 réactions



## Focus: Ambassadeurs sur la plateforme My job glasses

# DES MÉTIERS QUI NOURRISSENT

Plateforme de mise en relation entre ambassadeurs et le public pour présenter son activité son métier <https://www.myjobglasses.com/>  
1000 licences Ocapiat d'ambassadeurs « Des métiers qui nourrissent »

**Devenir Ambassadeur sur My Job Glasses**

- n°1** Partager les coulisses de votre métier et de votre entreprise
- n°2** Permettre au plus grand nombre de faire les bons choix d'orientation
- n°3** Transmettre la passion de votre métier
- n°4** Partager votre quotidien et créer des vocations
- n°5** Offrir à tous les mêmes chances de trouver sa voie

**Inscrivez-vous !**  
Rejoignez l'aventure en scannant ce QR Code et laissez-vous guider dans la prise en main de la plateforme





**Partagez votre expérience, Devenez ambassadeur !!**



**Qui de mieux pour en parler que vous?**


Notre filière de l'industrie agroalimentaire, l'agriculture, la pêche et les territoires, engagée dans des transformations durables, offre une multitude de carrières prometteuses.

Nous recherchons **1000 ambassadeurs** pour partager leur quotidien sur la plateforme My Job Glasses. Rejoignez-nous pour mettre en valeur nos savoir-faire et susciter des vocations !


















**myjobglasses** 

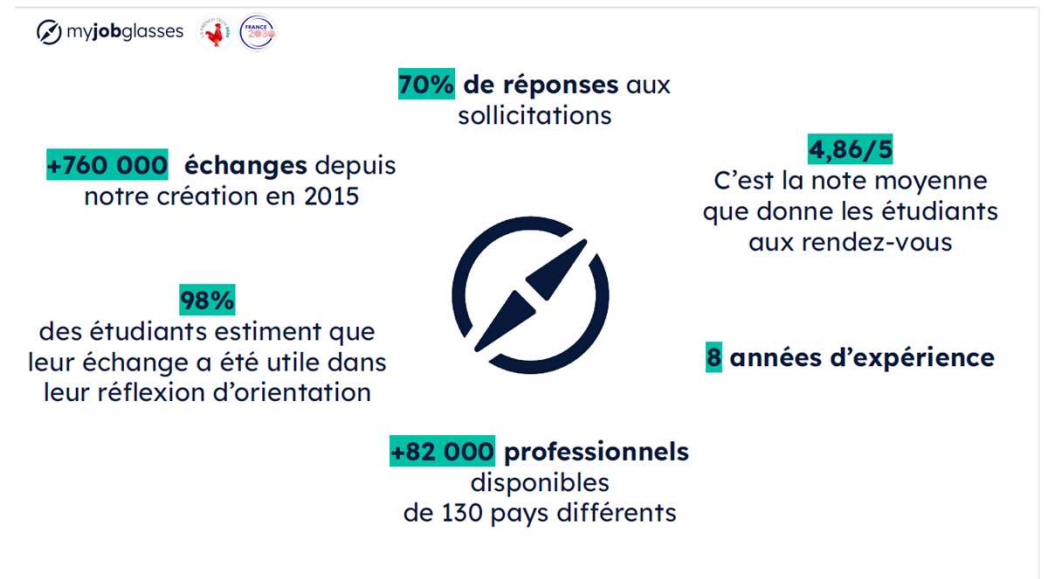
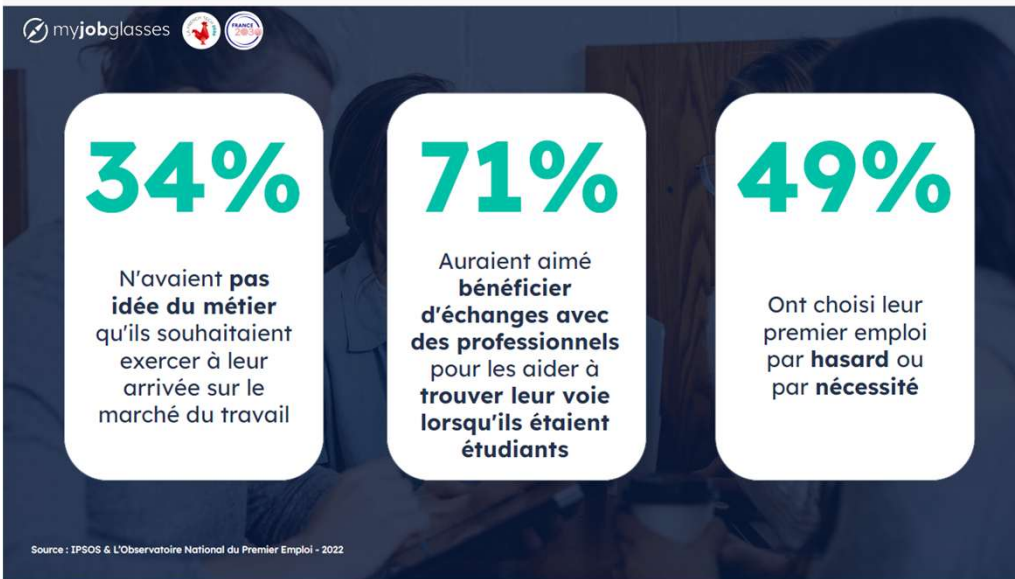
Venez rencontrer nos 1000 ambassadeurs pour découvrir les métiers de la filière agroalimentaire élargie à l'interbranche agricole et à la pêche



 <b>Laurie</b> Ambassadrice de la filière agroalimentaire	 <b>Emilien</b> Ambassadeur de la filière agroalimentaire	 <b>Anne</b> Ambassadrice de la filière agroalimentaire
 <b>Jean</b> Ambassadeur de la filière agroalimentaire	 <b>Claire</b> Ambassadrice de la filière agroalimentaire	 <b>Eric</b> Ambassadeur de la filière agroalimentaire
 <b>Bertille</b> Ambassadrice de la filière agroalimentaire	 <b>Romain</b> Ambassadeur de la filière agroalimentaire	 <b>Catherine</b> Ambassadrice de la filière agroalimentaire



## Focus: Ambassadeurs sur la plateforme My job glasses





# Actions transverses au secteur alimentaire en matière d'attractivité



## Site internet : Nourris ton futur

- Contenu du site :
  - Présentation des données multi branches et sectorielles, parcours inspirants et ressources documentaires
  - Présentation des métiers (plus d'une centaine de fiches métiers)
  - Présentation des formations
  - Job board emploi alternance en lien avec France Travail et APECITA
  - Accès privé aux études prospectives réalisées par les branches professionnelles du secteur
- Mise en ligne début 2025 et lancement officiel lors de la journée de restitution des études des observatoires du secteur alimentaire prévue le 28/01/2025.

**Nourris**  
**ton futur**  
Des carrières ici et pour demain



## Actions menées par les branches professionnelles

- Développement d'outils de promotion des métiers et des formations.
- Une action de branche se concrétise par un projet discuté par les partenaires sociaux, validé en CPNE puis porté au niveau national pour validation définitive.
- En cas de marché public existant, la procédure est très rapide et permet de lancer un projet environ 3/4 mois après le passage au niveau national.
- S'il s'agit d'un projet très spécifique, il conviendra de lancer un marché *ad hoc* avec des délais allant de 6 à 8 mois.



## Exemples d'actions menées par les branches professionnelles

- En matière de tutorat/de mentorat :
  - Accompagnement du mentorat pour la coopération agricole avec la réalisation d'outils pour les entreprises et vidéos pour susciter l'adhésion à devenir mentor
  - Guide du tutorat pour la Transformation Laitière avec une approche très opérationnelle (check list, séquences pédagogiques, guides d'entretiens...)
  
- En matière d'attractivité des métiers et des formations via la réalisation de guides :
  - Guide papier et numérique sur l'attractivité des métiers et formations de la transformation de la volaille
  - Guide numérique d'attractivité pour les métiers du commerce agricole
  - Fiches métiers communicantes pour l'industrie de la viande, la meunerie, la coopération agricole et le négoce
  
- En matière d'attractivité via la réalisation de vidéos :
  - Réalisation de vidéos métiers (format 1m30-2m) pour les branches de la coopération agricole, la meunerie, l'industrie de la viande, le négoce agricole,
  - Réalisation des 20 capsules métiers multi branches sur la plateforme Wilbi (plateforme orientation jeunes) : <https://wilbi-app.com/>